

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU

17 novembre 2023

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Nicole FORNARA,
Agnès JANTZEN, Laetitia TROMMENSCHLAGER,
Catherine SIMON, Céline MANGEOL.

Parents d'élèves : Mmes THORR Fanny, REIS Caroline, BONKENDORF
Marielle, BRITSCH Noémie, KIENLEN Aline, PICOT Anaïs

Mairie : Mme STOFFEL Marie-Laure, Maire

Excusés : Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mme COLLOTTE Ophélie, déléguée titulaire
M. GAUTHIER Yves, Directeur de l'accueil Périscolaire

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Tous les membres du Conseil d'école se présentent.

I. Résultat des élections et rôle du Conseil d'école

66,97% (50,61%) de participation (146 votants sur 217 inscrits ; 123 suffrages exprimés et 23 bulletins nuls) ;

- Liste non affiliée :	Titulaires :	THORR Fanny REIS Caroline BONKENDORF Marielle BRITSCH Noémie PICOT Anaïs
84,2%% des voix		
	Suppléants :	COLLOTTE Ophélie KIENLEN Aline

M. PANKUTZ félicite les nouvelles élues qui seront le lien entre l'école et les parents d'élèves.

L'Académie a informé les Directeurs de la possibilité de mettre en œuvre le vote électronique dès la prochaine rentrée.

Cette note précise que chaque établissement doit « recourir aux services d'un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet » et que cela engendrera un coût pour les communes.

Le Conseil d'Ecole dans son ensemble estime qu'il n'est pas nécessaire d'engendrer des coûts et des complications supplémentaires pour cet événement et envisage donc de maintenir le scrutin par correspondance.

II. Règlement intérieur

Rappel du paragraphe consacré au « harcèlement » qui précise les dangers qui y sont liés et les protocoles mis en place au sein de l'Education Nationale pour les traiter.

Rappel du programme « Phare » et de ses enjeux.

Ce règlement avec ses annexes (charte « Laïcité », charte contre le harcèlement à l'école et charte « informatique ») sera communiqué par voie électronique à tous les parents qui devront attester en avoir pris connaissance en signant le mot qui sera collé dans le cahier de liaison.

III. Fonctionnement de l'école

A) Effectifs

Avec 123 élèves inscrits et présents à la rentrée et 2 élèves arrivés entre-temps, nous sommes actuellement à 125 élèves.

- Prévisions 2023/2024 : 30 départs CM2 – 27 voire 28 arrivées CP:

Le nombre prévisionnel d'élèves est donc de 122 ou 123 pour l'instant. Le seuil minimum de fermeture étant fixé à 104 élèves.

B) Personnel

L'équipe pédagogique :

- Mme MANGEOL, assure le complément de direction de M. PANKUTZ le lundi dans la classe de CM1 (26 élèves)
- Ainsi que le complément de Mme FORNARA le mardi chez les CE2 (30 élèves)
- Mme SIMON s'occupe du CP (18 élèves).
- Mme TROMMENSCHLAGER a en charge une classe de CE1 (21 élèves)
- Mme JANTZEN a les CM2 (30 élèves), la titulaire du poste, Mme MORABITO, étant en arrêt maladie depuis la rentrée, prolongé jusqu'au 5 janvier pour l'instant
- Mme HUFFSCHMIDT occupe toujours le poste de ZIL (remplaçante, rattachée administrativement à notre école).

C) Comptes

Les comptes de l'association se portent bien et ont été vérifiés par nos réviseurs aux comptes qui ont donné quitus à notre comptable lors de l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le 9 octobre dernier.

Depuis 5 ans maintenant, la Mairie alloue un budget de 41 € par élève, réajusté en fonction du nombre d'élèves à chaque rentrée. Nous convenons, avec les déléguées des parents d'élèves, de faire une demande de révision de ce budget, ainsi que de la subvention de Noël (4,50€ actuellement).

Une vente de fromage organisée par l'école est en cours et rencontre un vif succès. Nous avons pu récolter pour plus de 10384€ de commandes.

D) Activités sportives

- Piscine : Aqualia : Nous ayant tout d'abord annoncé très tardivement (à la rentrée), qu'il n'y avait plus de créneaux disponibles, la piscine Aqualia est finalement revenue vers nous pour nous proposer des créneaux en stages « massés » (3 séances par semaine durant 3 semaines).

Deux classes pourront en disposer sur 2 périodes différentes.

Période du 13/02 au 15/03 pour le premier groupe, le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 15h45

Période du 19/03 au 05/04 pour le deuxième groupe, le jeudi de 14h15 à 15h00

Deux autres classes disposeront d'un créneau à la piscine « Arc en Ciel » de Kaysersberg, **le lundi de 13h40 à 14h30** (départ 13h20), période du 24/03 au 23/06.

Cela impliquera une arrivée des élèves plus tôt le lundi après-midi.

Pour l'instant, une classe risque de ne pas aller à la piscine mais nous attendons encore d'éventuelles propositions de la piscine de Ribeauvillé.

Merci aux parents qui s'engagent dans cette activité et sans lesquels elle ne pourrait avoir lieu. Cependant, en fonction des disponibilités des parents agréés, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir envoyer toutes les classes prévues à chaque séance.

Nous disposerons, si tout va bien, d'un maître nageur qui pourra encadrer un groupe, à la piscine de Colmar mais ce ne sera pas le cas à Kaysersberg nous voudrions, dans l'idéal, pouvoir fonctionner avec 5 groupes au minimum ce qui nécessitera la présence d'au moins 3 parents agréés.

Notre conseillère pédagogique nous a informé de l'organisation d'un stage d'agrément supplémentaire au début du mois de février. Les dates seront communiquées à l'ensemble des parents.

La réunion de préparation et d'organisation de cette activité aura lieu tout de suite après les congés de Noël. Nous espérons pouvoir organiser un emploi du temps qui permettra de mener toutes les séances à bien avec l'encadrement nécessaire en essayant d'établir un planning.

Le transport est pris en charge par la commune ; les entrées à la piscine restent à la charge des parents. **Attention, la piscine de Kaysersberg a modifié ses modalités de facturation. Ainsi, il y a désormais un forfait de 100€ par classe et par séances, toutes les séances étant dues, même en cas d'absence ou d'annulation .**

Les déléguées des parents proposent de mutualiser le coût des entrées. Les enseignants n'y voient pas d'objection et étudieront cette possibilité.

- Les classes de CE1 et de CE2 se sont rendues à la patinoire de Colmar pour un cycle d'initiation de 4 séances. Les enseignantes remercient les parents qui ont accepté de passer l'agrément pour accompagner les classes et encadrer des groupes.

- La rencontre « Festifoot », victime de son succès, ne verra pas participer nos CM1 et CM2 cette année, par manque de place. Cependant, les inscriptions ayant été ouvertes pour la première fois à des classes de cycle 2, les classes de CE1 et de CE2 participeront cette année.

- Nous essaierons d'avoir des places pour la rencontre « Grand Stade » de handball, pour les classes de CM1 et CM2.

F) Aide personnalisée

L'aide personnalisée est toujours présente dans le cadre des « Activité Pédagogique Complémentaire » La consigne est de consacrer la globalité des APC au français et aux mathématiques, notamment dans les domaines de la maîtrise du langage et la lecture et celui du calcul mental et de la résolution de problèmes.

M. PANKUTZ est déchargé de ces heures d'APC pour le travail de direction. Madame MANGEOL, son complément de direction, assurera 18 heures dans sa classe.

G) Le Conseil Ecole/Collège

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consiste ce conseil et qui y participe.

Il s'agit de favoriser la liaison entre les écoles élémentaires et leur collège de secteur. Y participent, des représentants des écoles et du collège.

Une première réunion a eu lieu au mois de septembre, Mme SIMON qui avait les CM2 l'an passé s'y est rendue puisqu'il s'agissait de faire un premier bilan sur les 6èmes. Mme JANTZEN et M. PANKUTZ représenteront l'école lors des Conseils de Cycles qui auront lieu le 21 novembre et le 21 mars prochain.

H) RASED

Maître E : Mme Véronique HEINRICH intervient sur le plan scolaire, en concertation avec les enseignants et à leur demande. Elle vient en aide à des élèves de CP, de CE1 en priorité, en fonction des demandes et de ses disponibilités.

Psychologue scolaire : Mme Solange DANGEL-ROHMER, intervient, avec l'accord des parents, pour certains enfants (orientation SEGPA entre-autre) et fait le lien avec les professions libérales (Orthophonistes, CMPP...).

Rééducateur : M. CARPENTIER : il intervient davantage dans le domaine du comportement, auprès des enfants, des familles ou des enseignants.

Des réunions d'équipe éducative auront lieu, pour la mise en place d'aménagements de la scolarité ou de réorientation.

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consistent ces réunions et qui y participe.

J) Evaluations

Les évaluations Nationales ont été reconduites au CP et au CE1, et mise en place pour la première fois pour les CM1, en début d'année.

la mise en œuvre de celles-ci, notamment pour les parties orales, reste délicate en début d'année.

Les résultats doivent permettre aux équipes enseignantes de repérer les difficultés et de cibler leurs enseignements. Ils sont également utilisés à des fins statistiques puisqu'ils sont saisis et transmis. Une deuxième évaluation aura lieu au CP en février, selon le même modèle.

Les enseignant(e)s soulignent le temps passé sur ces évaluations. Celles-ci ne se limitent pas à la simple « passation », mais nécessitent un temps de mise en place, surtout avec des CP en début d'année, avec la difficulté supplémentaire liée à la passation individuelle de certains exercices. Nous avons, cette année encore, pu bénéficier de la présence d'une collègue remplaçante, ce qui a permis aux CE1 et à Mme Trommenschlager de pouvoir organiser ces épreuves orales de manière sereine, en mettant les élèves dans de bonnes conditions. Lorsque l'on fait le compte du temps consacré à la passation, au corrigé, à la saisie et à la restitution des résultats, on ne peut que constater que cette activité est très chronophage mais elle permet de pointer certaines difficultés tôt dans l'année.

Les résultats de ces évaluations sont transmis aux parents

K) Livrets scolaires

Le livret scolaire est transmis aux parents chaque semestre, avec un premier bilan fin janvier/début février. La consultation du livret en ligne qui est désormais la norme pose certaines difficultés. Chaque parent a été et sera destinataire des informations nécessaires à la connexion en ligne devant lui permettre de consulter le livret de son/ses enfants.

Il semblerait que, si la majorité des parents ont réussi à se connecter, certains n'y sont pas parvenus.

Les enseignants espèrent que ce service va aller en s'améliorant.

Attention, chaque parent peut créer son propre accès et devrait pouvoir accéder avec cette seule connexion, aux livrets de tous ses enfants.

Il convient de préciser que la connexion avec le numéro de téléphone est conditionnée au fait de ne pas avoir changé de téléphone entre-temps. Le Directeur invite les parents qui n'arriveraient pas à se connecter à lui recommuniquer leur numéro afin qu'il puisse vérifier si celui-ci correspond bien à celui saisi sur la base « élèves » lors de l'inscription dans l'école.

Il semblerait que la meilleure manière de se connecter pour éviter ce genre d'inconvénient est d'utiliser le service « France Connect ».

Le mode d'emploi pour se connecter sera envoyé à tous les parents par mail lors de la mise en ligne du premier bulletin début février.

Les enseignants, qui peuvent désormais voir l'« état » des livrets en ligne, constatent que certains bulletins ne sont même pas consultés, sans qu'aucune difficulté de connexion n'ait été signalée.

Depuis le mois de juin, la signature numérique du livret en ligne est disponible.

Le Directeur encourage vivement tous les parents à sauvegarder et/ou à imprimer le bulletin au moment où ils le consultent.

Il est évident que les cahiers que les enfants rapportent chez eux toutes les semaines et les entretiens avec les enseignants permettront toujours aux parents de savoir où en est leur enfant durant l'année scolaire, le bulletin n'étant finalement qu'un bilan sur une période donnée.

L) Réunions et entretiens avec les parents

Les réunions d'information ont eu lieu dans chaque classe au courant du mois de septembre.

Les entretiens pour des bilans individuels se font sur rendez-vous.

Il serait judicieux de la part des parents de nous signaler les situations particulières qui peuvent entraîner un changement dans l'attitude de l'enfant afin que les enseignant(e)s puissent réagir en conséquence.

M) Péri scolaire

L'accueil périscolaire est toujours assuré par une équipe des PEP. Les enfants sont cherchés et ramenés à l'école par les animateurs comme d'habitude.

Les enseignants disposent chaque jour de la liste des élèves de leur classe inscrits au périscolaire et les concernés sont pris en charge à l'intérieur du bâtiment par les animateurs.

Nous demandons aux parents de veiller à ce que leur enfant sache bien, au moment où il se rend à l'école, quel est son programme de la journée afin d'éviter tout quiproquo.

Le nombre très important d'enfants de l'élémentaire pour le repas de midi (une dizaine environ), entraîne souvent un retard dans le retour de ces derniers à l'école et les oblige à manger plus vite., mais l'équipe fait de son mieux pour réduire ce retard au minimum. Les enseignants soulignent qu'il y a du mieux puisque le retard se limite à 5 minutes au maximum, sauf cas exceptionnel. Conscients de la difficulté de faire manger un grand nombre d'enfants dans un délai très court, le Directeur et les enseignants, tiennent à féliciter l'équipe de l'accueil périscolaire pour cette prouesse.

L'équipe enseignante remercie également Monsieur Gauthier et son équipe pour leur écoute et leur capacité à s'adapter aux situations particulières liées aux sorties scolaires (patinoire, piscine...)

IV. **Projet d'école**

Le projet d'école « nouvelle mouture » est en cours d'élaboration dans sa version administrative. Cela n'empêche pas sa mise en place au niveau de l'école.

Il mettra à nouveau l'accent sur la collaboration entre les deux écoles, aussi bien au niveau des équipes pédagogiques que sur celui des activités menées dans les classes, autour de trois objectifs principaux :

- **Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**
- **La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**
- **Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école**
- **L'école dans son environnement institutionnel et partenarial**

L'accent pourra, avec le 2^{ème} axe également être mis sur les risques liés au harcèlement.

Les idées mûrissent petit à petit avec l'idée d'une partie « spectacle » sur scène qui avait déjà été évoquée à la fin de l'année dernière sur un grand et large thème autour des contes, légendes et mythologies et qui permettrait aux enfants, et notamment aux plus introvertis, de s'exprimer d'une autre manière, en se découvrant peut être des talents cachés.

Nous avons d'ores et déjà demandé à la Mairie de bloquer la date du vendredi 28 juin 2023 pour la Fête de fin d'année.

Ce projet d'école est accueilli favorablement par le Conseil d'Ecole.

V. **Activités et Actions déjà menées et à venir**

- Les élèves de la classe de CP sont invités par leurs camarades de la maternelle à venir les rencontrer le 8 décembre prochain pour la Saint-Nicolas.

Noël

Dans le cadre du « cadeau de Noël », comme l'an passé, nous aimerions, avec l'accord de la Commune faire bénéficier les élèves d'un spectacle, d'une séance de cinéma....

Comme évoqué précédemment, nous ferons une demande à la Mairie pour une augmentation de ce budget (actuellement 4,50€)

Si l'événement devait dépasser ce budget, l'école paierait le supplément.

Les CE1 et les CE2, suite à leur cycle « patinage », se rendront à la patinoire de Colmar pour assister à un spectacle de Noël sur glace, le 1^{er} décembre prochain.

Les CP ainsi que les CM1 et les CM2 iront certainement au cinéma au cours du mois de décembre.

Le Directeur remercie la Municipalité.

VI. **Sécurité**

Le Directeur présente le classeur « sécurité » et les différents dossiers qui le composent.

- M. PANKUTZ rappelle l'existence **du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)**, concernant les risques majeurs, et qui est remis à jour tous les ans.

Il faut rédiger ou mettre à jour deux documents PPMS, dont un, propre aux risques « attentat/intrusion ».

Il parcourt rapidement le dossier en précisant les modalités de confinement et d'évacuation ainsi que le rôle de chacun en rappelant qu'il est important en cas d'alerte réelle que les parents se mettent eux même à l'abri sans vouloir à tout prix récupérer leur enfant, mettant ainsi tout le monde en danger. Il devra y avoir chaque année deux exercices PPMS dont un devant concerner un cas d'intrusion attentat.

La nouvelle école impliquera forcément la rédaction de nouveaux documents en fonction de la disposition des lieux.

Le premier exercice devait avoir lieu le lundi 16 octobre mais a été reporté en raison des événements dramatiques survenus durant la semaine. Nous avons prévu la date du 13 novembre mais madame SIMON étant convoquée en tant que juré nous n'avons pas voulu mettre sa remplaçante en difficulté avec des CP. Du coup, nous espérons pouvoir mener cet exercice le lundi 20 novembre prochain si les circonstances le permettent.

Le but de l'exercice est de se confiner entièrement, portes et volets fermés et faire le silence complet durant 5 minutes.

A la gendarmerie on nous conseille d'ailleurs tout simplement la fuite, en cas d'intrusion mais un tel exercice nécessiterait un encadrement puisque nous serions amenés à quitter le site de l'école.

- Le Directeur rappelle également l'existence du registre « **santé et sécurité au travail** » dans lequel peuvent être signalés tous les dangers observés par les acteurs de l'école (parents, enseignants...)

- La première **alerte incendie** a eu lieu le 2 Octobre. Il s'agissait d'un exercice simple avec évacuation au signal d'alarme. L'évacuation s'est faite rapidement.

Il a été rappelé aux enfants la nécessité de se ranger vite pour favoriser le comptage et de faire silence pour écouter les consignes.

- Figurent également dans ce classeur, les **divers rapports des commissions de sécurité** (extincteurs, installations électriques et de gaz) ainsi que le registre de sécurité incendie de l'école, toutes ces copies étant fournies par la Mairie.

VII. Mairie : projets, travaux et achats

Le grand projet d'extension et de réhabilitation de l'école initié par la commune suit son cours mais a malheureusement déjà pris un retard conséquent.

Mme STOFFEL nous informe que le déménagement initialement prévu durant les congés de Noël, début janvier ne se fera pas plus durant les congés de février mais plutôt au mois de mars-avril.

Les enseignants précisent que le déménagement et l'aménagement d'une classe prend énormément de temps (nous y consacrons plusieurs jours avant chaque rentrée) et que de ce fait, un déménagement hors période de vacances (et donc vraisemblablement sur un weekend) s'avèrera très difficile, voire risqué puisqu'on ne peut accueillir les élèves dans n'importe quelles conditions.

Le Directeur souligne qu'il y aura peut-être une période entre la fin des travaux dans le nouveau bâtiment et le début de ceux de l'ancien durant laquelle les enseignants pourraient déjà commencer à aménager leur nouvelle classe (rangement dans les placards, affichage...).

Mme STOFFEL ne peut pas s'avancer sur le sujet. Nous devons attendre l'avancée des travaux pour avoir plus d'informations.

La commune nous informe également que la cour sera certainement provisoire, c'est-à-dire sans revêtement. Les enseignants s'inquiètent de la sécurité des enfants ainsi que de la propreté des locaux en cas de pluie.

La sixième salle, qui devait servir de stockage, de bureau, de cuisine... ne sera pas terminée. Le Directeur demande où il pourra travailler durant son jour de décharge administrative, où pourront être stockés le matériel de l'école, où les enseignants pourront manger...

Mme STOFFEL répond que des solutions seront trouvées.

L'aménagement des classes et la question du mobilier et des équipements sont également au cœur du sujet puisque la partie « neuve » de l'école devra être équipée et opérationnelle avant de passer à la deuxième phase des travaux pour permettre aux classes de l'investir et de s'y installer. Il est convenu que, dans un premier temps, l'ancien mobilier sera réutilisé en attendant la fin définitive des travaux.

Des TNI neufs équiperont les salles de classe. Cependant, le côté provisoire de l'installation de certaines classes interroge sur la répartition de ces derniers. Il paraît judicieux d'éviter de percer des murs neufs pour installer des tableaux s'ils doivent être déplacés par la suite. Madame la Maire nous informe que la commune étudie en ce moment même, les propositions des différents fournisseurs. Les enseignants reviennent sur la nécessité d'avoir une partie « tableau blanc » à côté des TNI. La possibilité d'avoir un système de tableaux coulissants est évoquée.

Mme STOFFEL prend note de ces propositions.

Nous convenons également que les placards situés au fond des salles ainsi que ceux du bureau de la Direction seront fermés.

VIII. DIVERS

Les déléguées ont été interpellées par certains parents sur les rassemblements qui se produisent de temps en temps aux heures d'entrée et de sortie devant le portail de l'école et qui gênent le passage des élèves.

Le Directeur prend note et rappelle que le plan Vigie-Pirate en action indique que tous rassemblements aux abords des bâtiments publics sont à éviter.

Il fera un rappel par mail à tous les parents en ce sens.

Le Directeur remercie tous les participants pour leur présence.

➔ La date prévisionnelle du prochain Conseil d'Ecole est la suivante : le **vendredi 22 mars 2024 à 17h30**.

Fin de la réunion : 20h05

Le Directeur

M. PANKUTZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' with a horizontal line crossing it.